



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Affaire suivie par : Audrey SKIBA
Tél : 01 57 02 61 77
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n°2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 5 novembre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2022, sur la liste d'aptitude à l'accès au corps des d'attachés d'administration de l'Etat, les Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Mme DUFOUR Gita affectée au collège Paul Langevin à ALFORTVILLE,
2. M. DIAU Jean-Marc affecté au collège Jacques Monod à VILLEPARISIS,
3. Mme CASTARD Denise affectée au lycée Emilie du Chatelet à SERRIS,
4. Mme JUBELY Célia affectée au collège Jean Moulin à CHEVILLY LARUE,



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

5. Mme LICKEL Josiane affectée au lycée Louise Michel à CHAMPIGNY SUR MARNE,
6. Mme PIVARD Magali affectée au collège Stéphane Mallarmé à FONTENAY TRESIGNY,
7. Mme SIDAMAR Nadine affectée au collège Henri Matisse à CHOISY LE ROI,
8. Mme SOUCHE Christine affectée au collège La Boétie à MOISSY CRAMAYEL,
9. Mme PELLISIER Sophie affectée au lycée Couperin à FONTAINEBLEAU,
10. Mme MOUSNIER Marianne affectée à la DSDEN de Seine-et-Marne à Melun,
11. Mme RAHMANI Sylvie affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,
12. Mme VERSAVEAUD Lidwine affectée à l'université Paris Nord Villetaneuse à VILLETANEUSE.

Liste complémentaire :

1. Mme BENJAMIN Christine affectée au collège Paul Bert à CACHAN,
2. Mme GOLOVINE Stéphanie affectée à la DSDEN du Val-de-Marne à CRETEIL.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 1 JUIN 2022

Pour le recteur et par délégation

Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Mehdi CHERFI